

Compte-rendu du CA de Yoonu Yeumbeul du Dimanche 28 Février 2021 à 14h30

Présents : 8 membres du CA - 1 membre excusé

- **Présentation des comptes** en mars.

- **Préparation des articles des statuts à modifier concernant le changement d'adresse du siège et création de l'antenne dans le 31 :**

Article 6

Siège social :

Le siège est fixé en la commune de Gennevilliers (92230).

Il pourra être transféré par simple décision du conseil d'administration ; la ratification par l'Assemblée Générale Extraordinaire sera nécessaire.

Article 7

Antenne de l'association :

Autre que le siège social, l'association dispose d'une antenne située à Toulouse (31400). Elle représente l'association, sur la région Occitanie, pour toutes actions ou projets visant à développer et à promouvoir son but en respectant les principes fondateurs. La gestion de l'antenne est assurée par des représentants désignés par le CA de Yoonu Yeumbeul.

Toutes décisions et initiatives de l'antenne, engageant l'association, devront être validées par le Conseil d'Administration. L'antenne ne dispose pas de personnalité juridique et fonctionne sous l'entière responsabilité des dirigeants de l'association.

- **AG extra et ordinaire : 11 avril 2021** à 14h30 par Zoom. Lien envoyé le matin

- **Proposition d'envoyer les comptes rendus des CA aux adhérents en mettant les thèmes abordés et les décisions actées.**

- **les adhésions 2021** : 27 adhérents dont 3 nouvelles adhésions. Rappel ; l'argent des adhésions sert à payer le fonctionnement (assurance, frais bancaires...)

- **Echanges au Sénégal concernant le projet** : Nous sommes en attente de nouveaux devis pour déposer le projet. Les contacts sont pris avec le Sénégal et notamment Abdou, le président de l'association MPM, mais la connexion est extrêmement mauvaise et compliquée.

- **Le don participatif internet** : Préparer tout en mars afin de lancer la campagne au moment de l'AG. Palier à atteindre : 600 euros (sur le budget prévisionnel).

Prochain CA : 28 mars 2021, 14h30